

## Le débat budgétaire : un grand moment à saisir

Robert BALDÈS

Dans quelques jours, le budget 2013 va être voté. Deux commissions des finances, destinées à préparer les budgets de fonctionnement et d'investissement, ouvertes aux gauriacais, ont arrêté des propositions compatibles avec la situation financière de la commune. Ensuite, après une information dans chaque foyer, une réunion publique a invité toute la population à venir donner son avis, contester les choix de gestion si besoin et, y compris, proposer d'autres idées. Nous savons tous que l'élaboration du budget est le moment de l'année le plus pertinent pour orienter d'une manière ou d'une autre l'avenir d'un village. C'est pour cette raison que nous offrons des espaces de démocratie participative depuis maintenant plus de dix ans. En effet, nous estimons que toutes celles et tous ceux qui paient des impôts locaux doivent avoir un droit de regard sur l'utilisation de leur contribution financière.

Bien entendu, au final c'est le Conseil municipal qui, après avoir pris en compte les souhaits d'une majorité des gauriacais, devra opérer des choix réalisables.

Si quelques uns s'accommodent très bien de la crise que nous traversons, la grande majorité des foyers la vivent de plus en plus difficilement. La commune se retrouve avec des problèmes similaires à résoudre. Les mêmes que vivent les petites entreprises ou les vigneronns. Plus le pouvoir d'achat baisse, moins les consommateurs achètent, moins de TVA entre dans les caisses de l'État. Au final plus l'État s'appauvrit, plus il s'endette.

Dans cette situation, outre la difficulté de trouver les financements indispensables, nous allons mettre tout en œuvre pour accroître la dynamique de notre village. C'est nécessaire, c'est aussi le rôle des élus de rechercher, même dans les moments les plus pénibles, des solutions adaptées pour continuer de progresser.

Suite en page 3 ►►►

### Sommaire

- 2** Mémento
- 3** **INFOS MUNICIPALES**
  - R. Arrighi passe la main Nouveaux gauriacais
- 4** Rythmes scolaires - Petit flâneur
- 5** Maisons fleuries - Église
- 6** Banque alimentaire - Personnel communal - Rétrovisueur
- 7** Repas de aînés
- 8** Chemin de Perrinque - Corniche de la Gironde - État civil
- 9** **CONSEIL MUNICIPAL**
  - Séance du 19 décembre 2012
- 10** Séance du 16 janvier 2013
- 11** **VIE PRATIQUE**
  - Accident causé par un tiers
- 12** Guide des producteurs en circuit court
- 13** Cancer colorectal
- 14** Journée du développement durable
- 15** **ASSOCIATIONS**
  - Culture et loisirs - Voyage en Périgord - Journée verte
- 16** VTT - Fête locale
- 17** **LOISIRS**
  - Artistes gauriacais - Recettes
- 18** Jeu
- 19** Trucs - Agenda
- 20** **MÉMOIRE DU VILLAGE**

Directeur de publication  
Robert BALDÈS

Responsable de rédaction  
Raymond RODRIGUEZ

**Comité de rédaction :**

Bernard CHERY  
Michelle KLEIN  
Armande MONTION  
Sandrine NUEL  
Valérie PIRRONE  
Jeannine POUILHE

**6 avril**

**Journée du  
développement  
durable**

**page 14**

**14 avril**

**Journée  
verte  
de printemps**

**page 15**

**28 29 30 juin**

**Grande  
fête  
Locale**

**page 16**

## MAIRIE de GAURIAC

Tél. 05 57 64 80 08 - Fax 05 57 64 89 13

Secrétariat ouvert au public :

le lundi de 15 h 30 à 19 h 00,

le mardi, le jeudi, le vendredi de 9 h à 12 h 30

Urgences de nuit : le numéro de l'adjoint d'astreinte vous sera communiqué par le répondeur.

mairie@gauriac.fr ■ www.gauriac.fr

**URGENCES MÉDICALES : 15**

**POMPIERS : 18**

**GENDARMERIE : 17**

**HÔPITAL DE BLAYE : 05 57 33 40 00**

**EDF DÉPANNAGE 24h/24 : 0 810 333 033 (prix appel local)**

**GDF DÉPANNAGE 24h/24 : 0 810 433 033 (prix appel local)**

**FRANCE TÉLÉCOM DEPANNAGE : 10 13**

**PÔLE EMPLOI : Av. Paul Tardy BP 135 - 33390 Blaye Cedex**

Tél. 3949 - www.pole-emploi.fr - ale.blaye@anpe.fr

Ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 16h30 et le mardi de 8h45 à 12h45

**SOUS-PRÉFECTURE : 05 57 42 61 61**

**DOUANES : 05 57 42 04 24**

**FINANCES PUBLIQUES (impôts) :**

5 rue Roger Toziny - BP 69 - 33394 BLAYE Cedex

Tél. 05 57 42 66 82 - sip-sie.blaye@dgfip.finances.gouv.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (ou sur rendez-vous)

**ÉQUIPEMENT DDTM : 05 57 43 60 60**

**CABINET MÉDICAL**

**Médecins :**

Pierre BOUILLAUD et Jean-Yves BOUYÉ - 05 57 64 86 05

**Infirmières :**

Rolande GUICHENEY et Anne Véronique RAKOTOJOELY -

05 57 64 82 82

**Chirurgien dentiste :**

Chantal MAZE SPINEC - 05 57 64 93 80

**MEDECIN DE GARDE : renseignement au 15**

**PHARMACIE : Paul ADOLPHE - 05 57 64 86 11**

**PHARMACIE DE GARDE : téléphoner au 32 37**

**MARCHÉS**

**BLAYE** : mercredi et samedi matin - **BOURG** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mar-

di du mois : place du district - dimanche matin : sous la halle -

**BRAUD et St LOUIS** : marché aux primeurs et légumes : lundi,

mercredi, vendredi à 18 h - **PUGNAC** : mercredi matin - **St**

**ANDRE** : Jeudi et samedi matin - **St CHRISTOLY** : dimanche

matin

**CINÉMA Le Monteil à Blaye**

05 57 42 90 31 : programmes sur répondeur

**DÉCHETTERIES de SAINT GERVAIS (05 57 43 65 50) et de SAINT PAUL (05 57 42 81 51)**

- Du 1/02 au 31/10 : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

- Du 2/11 au 31/01 : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

- Fermées les dimanches et jours fériés.

**BAC BLAYE - LAMARQUE : 05 57 42 04 49**

**AUTOBUS Citram : Renseignements 05 56 43 68 43**

**FOURRIÈRE INTERCOMMUNALE (animaux) : 7J/7 de 9h à 12h et de 14h à 18h - Tél. 05 57 64 73 30 ou 06 07 12 17 39**

## PERMANENCES

► À la MAISON DES SERVICES AU PUBLIC de Bourg

8, au Mas - Tél. 05 57 94 06 80

● **Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)** - Le lundi de 9h à 13h et de 14h à 17h sans rendez-vous.

● **Mission locale pour l'emploi** - Les lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 57 94 06 80 - Le mardi de 14h à 17h sans rendez-vous.

● **Point écoute santé (Mission locale)** - Le lundi de 9h à 12h sur rendez-vous au 05 57 94 06 80

● **Point accueil écoute jeunes (PAEJ du GRICA) - Psychologue** - Le jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 56 44 50 99

● **INSUP - Formation permanente** - Le lundi et le vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 56 01 31 70

● **Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)** - Le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 9h30 à 12h sans rendez-vous.

● **Assistantes sociales du régime général (MDSI)** - Le mardi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 05 57 42 02 28

● **PACT habitat** - Le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 16h sans rendez-vous.

● **Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT, ex CRAM) - Dossiers maladie, action sociale** - Le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 56 11 68 89 - Dossiers de retraite s'adresser à la MSP de Blaye - Tél : 05 57 48 33 33

● **Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)** - Le 4<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 17h sans rendez-vous.

● **Socrate conseil - Création, reprise d'entreprise** - Le mercredi de 9h à 13h et de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 57 51 77 64

● **Médecine du travail** - Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 56 32 90 51

● **Conciliateur de justice** - Le mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous au 05 57 94 06 80.

● **Assistante sociale du régime agricole (MSA)** - Le jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous au 05 56 01 83 30 ou 05 56 01 48 28

● **Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS - Mission Locale)** - Le jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 57 94 06 80

● **Relais des assistantes maternelles (RAM)** - Le vendredi de 9h à 13h sur rendez-vous au 05 57 68 91 04

● **Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) - RSA** - Le vendredi de 9h à 13h sur rendez-vous au 05 57 94 06 80

► À la MAISON DES SERVICES AU PUBLIC de Blaye

32, rue des maçons - - Tél. 05 57 42 33 33

● **Caisse d'allocations Familiales (CAF)** : le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 16 h

● **Assurance Maladie (CPAM)** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

**AUTRES SERVICES**

**Circulation Routière** : 24 h/24 répondeur 08 26 02 20 22 ou réponses personnalisées 05 56 96 33 33

**Perte de Carte Bancaire** : 08 36 69 08 80

**Perte de chéquier** : 08 37 68 32 08

**Allo enfance maltraitée** : 119 (gratuit)

**Drogues, alcool, tabac info service** : 113 (gratuit)

**SOS Amitié** : 05 56 44 22 22

**Femmes Info service** (violences conjugales) : 01 40 33 80 60

## René ARRIGHI passe la main

**R**ené ARRIGHI est adjoint au Maire depuis mars 2001 avec la responsabilité des salles communales et des réseaux. À ce titre, c'est lui qui a impulsé et supervisé la rénovation de la salle de La Gabare depuis les premières esquisses jusqu'à la remise des clés. Mais c'est au jour le jour que chacun a pu le voir à pied, à vélo puis sur son scooter arpenter inlassablement les rues, les chemins et les routes du village pour surveiller des travaux, repérer un dysfonctionnement et, au besoin, réparer lui-même une panne.



Plus discrètement, il a eu la charge de nombreux marchés publics. Négociateur redoutable, il a permis à la commune de faire de substantielles économies et participé ainsi hautement à la bonne santé financière de la commune.

Enfin, il a représenté la commune au Syndicat intercommunal d'énergie électrique de la Gironde (SIEEG) et au Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement (SIAEPA).

Après un premier mandat bien rempli, et encore en pleine forme, il remplit en 2008. C'était sans compter la maladie qui, quelques mois après les élections de 2008, a commencé à le tourmenter. Tantôt affaibli par elle ou par le traitement qu'elle impose, tantôt ragaillardisé par une amélioration passagère de son état, René ARRIGHI, dur au mal, a continué le plus longtemps possible de tenir sa place d'adjoint au Maire.

Aujourd'hui René a besoin de repos et on sait que c'est à contrecœur qu'il a remis au Sous-préfet sa démission de Maire adjoint. Il reste toutefois membre du Conseil et continuera à faire bénéficier de son expérience toute l'équipe municipale.

Merci René pour tout ce que tu as fait pour la commune et que, personne n'en doute, tu feras encore.

## Alain DUPOUY nouveau 3<sup>e</sup> adjoint

Alain DUPOUY, enfant du pays, a rejoint l'équipe municipale en 2008. Jeune retraité, il est maintenant entièrement disponible pour se mettre au service de la commune. C'est à l'unanimité que, lors de sa séance du 16 janvier 2013, (voir en page 10) le Conseil municipal l'a élu au poste de 3<sup>e</sup> adjoint au Maire.

### Nouveaux gauriacais

#### Rendez-vous est pris pour le 20 avril

Déjà 2 ans que nous avons rencontré les nouveaux gauriacais. Le prochain rendez-vous aura lieu samedi 20 avril 2013 à 11h00 dans la salle du conseil municipal à la mairie. Les gauriacais arrivés sur le territoire communal depuis le 3 avril 2011 sont invités à participer à cette rencontre conviviale en présence des Présidents des associations gauriacaises.

Plusieurs raisons font que vous pourriez ne pas avoir reçu d'invitation. Sachez que si c'est le cas vous êtes invité à cette réception consacrée à la découverte de la commune. Ce sera un moment privilégié pour faire connaissance avec les élus de la commune et avec les animateurs de la vie associative locale.

◀◀◀ Suite de la page 1.

C'est pour cela que malgré cette situation inconfortable nous poursuivons nos objectifs, y compris celui de restaurer les peintures de l'église. Nous ne voulons pas entrer dans une démarche de régression qui écarterait l'action culturelle et les emplois qui y sont rattachés. Bien sûr nous n'en resterons pas là. De nombreux investissements conduiront la Commune à améliorer son patrimoine. Pas pour elle-même, mais tout simplement pour le mettre au service des gauriacais et préparer l'avenir. Supprimer les dégâts occasionnés par l'existence des carrières souterraines, chaque fois que nous le pouvons, c'est aussi cela maintenir le bien vivre dans une localité. Si ce n'était pas le cas, certains hameaux se retrouveraient abandonnés et deviendraient rapidement des déserts parsemés de maisons invendables.

Nous voulons aussi apporter notre aide, y compris financière dans la mesure de nos moyens, à toutes nos associations qui permettent au village d'offrir un confort de vie que l'on ne trouve pas partout. Je pense plus particulièrement à ce travail de titan qu'ont entrepris les nombreux bénévoles qui font de notre petit port de Roque de Thau un véritable coin de paradis. Ils se sont constitués en association et se sont mis immédiatement au travail. Cette détermination mérite que la Commune apporte son appui pour voir renaître ce petit port authentique. C'est encore notre patrimoine que nous protégeons. La berge s'affaisse, nous envisageons donc des travaux de consolidation sans trop attendre. Et puis, nous n'oublions pas les autres associations. Qu'elles soient sportives ou culturelles, elles sont autant d'espaces de liberté, de loisir, d'enrichissement et de convivialité qui permettent à toutes les générations de vivre ensemble et de se respecter.

Avec le printemps, les manifestations qui vont se multiplier ne manqueront pas d'en faire la démonstration.

Le Maire  
Robert BALDÈS

## Réforme des rythmes scolaires À Gauriac ce sera en 2014

Désormais, à l'école élémentaire, les 24 heures hebdomadaires d'enseignement obligatoire seront réparties sur 9 demi-journées, incluant le mercredi matin. La journée de classe sera au maximum de 5 h 30, la demi-journée de 3 h 30 et la pause de midi ne pourra pas être inférieure à 1 h 30. Au-delà de ces 24 heures d'enseignement, il sera proposé chaque semaine aux enfants 3 heures d'activités périscolaires prises en charge par les communes.

Chaque commune peut mettre en place ces nouveaux horaires dès la rentrée de septembre 2013 ou bien les reporter à la rentrée de septembre 2014 car cette réforme pose de nombreux problèmes.

### Un problème de fond

Actuellement l'enseignement dispensé est le même dans toutes les écoles de France. Avec la réforme proposée les communes interviendront directement sur les contenus de l'enseignement. Si cela ne pose peut-être pas de problème majeur dans les communes disposant d'importantes ressources, on sait que, les petites communes notamment, ne seront pas en mesure d'offrir des activités périscolaires de qualité. On s'oriente alors vers une école publique à deux vitesses.

C'est inacceptable.

### Des problèmes d'encadrement

Pour assurer les activités périscolaires, qu'elles soient sportives, culturelles ou qu'il s'agisse d'aide aux devoirs, les communes devront recruter et rémunérer des personnels qualifiés.

D'une part, on connaît peu de personnes compétentes qui acceptent de travailler 45 minutes quatre fois par semaine en restant sans emploi le reste du temps. Le risque est grand de voir les activités périscolaires être la source de nombreux emplois précaires.

D'autre part la plupart des communes n'a pas les moyens financiers d'assumer les coûts engendrés par ces emplois puisqu'il en coûtera environ 150 euros par enfant et par an. À Gauriac cela représente une somme d'environ 15 000 euros, soit

une augmentation de 6% des impôts communaux au moment même où l'État réduit ses dotations aux communes et nous demande de faire des économies drastiques.

C'est inimaginable.

### Des problèmes d'organisation

Pour les familles, l'organisation du mercredi va se trouver bouleversée. Elles devront en effet aller chercher leur enfant à l'école en fin de matinée (pour des raisons financières peu de communes envisagent la cantine du mercredi) et trouver un mode de garde pour l'après-midi. Ce n'est pas simple lorsque l'on travaille.

Pour les associations sportives ou culturelles qui organisent des activités pour les enfants le mercredi les choses vont devenir compliquées. Elles vont voir leurs plages horaires réduites et se trouver en concurrence.

Pour les collectivités enfin, car elles devront jongler avec les horaires scolaires pour qu'un même intervenant puisse intervenir dans plusieurs écoles.

C'est inextricable.

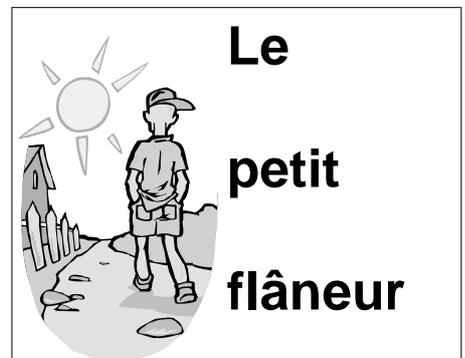
### Il est urgent d'attendre

S'il n'est pas question de regretter la « semaine de quatre jours », trop lourde pour des enfants et source d'échecs, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires nécessite une large concertation entre les collectivités, l'éducation nationale,

les familles et les associations susceptibles d'intervenir dans le domaine de l'enfance.

En tout état de cause ce travail ne peut pas être bâclé dans les quelques semaines qui nous séparent du mois de juin. C'est la raison pour laquelle l'ensemble des communes du canton de Bourg, comme la quasi-totalité des communes de France, a décidé de reporter la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014. Cela nous laisse le temps de rechercher des solutions viables sur le plan éducatif et réalistes sur le plan financier.

Raymond RODRIGUEZ



Mais que se passe t-il me dis-je au petit port de Roque Thau ? Depuis quelques mois des femmes et des hommes s'affairent quotidiennement à cet endroit que je pensais voué à l'abandon à tout jamais. Eh bien non !

Les épaves ont disparu. Les pneus quittent le chenal. De nouveaux emplacements pour bateaux apparaissent. Au fil des jours le port retrouve son authenticité. Comme quoi il suffit de s'y mettre tous ensemble. Ces passionnés de la navigation et amoureux de ce petit port qui vit au gré des va-et-vient de la marée dans l'estuaire, nous offrent un bel exemple de conservation des lieux du temps passé.

Je pense que maintenant le petit coin, si longtemps délaissé, vaut le détour. Je vais devoir bouleverser l'itinéraire ma balade matinale et surtout ne pas oublier mon appareil photo.

## Concours des maisons fleuries 2012

### Remise des prix communaux

Habitée depuis plusieurs années à recevoir un deuxième prix au concours départemental des villages fleuris, cette année notre commune a, pour la première fois, obtenu un premier prix. Mais un village agréable, c'est l'affaire de tous. Les particuliers y participent aussi grandement.

Le 3 mars, les plus beaux jardins ont été récompensés.

#### Jardins fleuris et bord de route

Mme et M. Amadéo CAÉTANO  
Mme et M. Pierre ARDOUIN  
Mme Bernadette JOUIN

#### Potagers

M. Pierre MAGOT  
Mme et M. Jacky POUGET  
Mme Marguerite MÉNARD



Félicitations aux lauréats

#### Aménagement nuances de couleurs

Mme et M. Christophe BALDÈS

La commission fleurissement et la municipalité remercient toutes les gauriacaises et les gauriacais qui

participent avec goût au fleurissement de la commune ainsi que les employés communaux qui entretiennent les espaces verts. Un village agréable à vivre c'est aussi cela. Les promeneurs savent apprécier

Journées européennes des métiers d'art les 5, 6 et 7 avril 2013

## Visitez les travaux de restauration des peintures de l'église

Chaque année, les Journées européennes des métiers d'art sont l'occasion de rentrer dans les coulisses des métiers d'art pour des découvertes inédites.

À cette occasion, la Délégation Aquitaine, la Commune de Gauriac, l'Association pour la restauration et la mise en valeur de l'église de Gauriac (ARMVEG) et l'atelier DUFON vous invitent à découvrir le chantier de restauration des peintures murales de l'église Saint-Pierre.

Le chantier de restauration sera exceptionnellement ouvert au public le **vendredi 5 avril (matin uniquement)**. Vous pourrez poser vos questions aux professionnels de la restauration de ces peintures.

Des visites sont également proposées par l'ARMVEG le **samedi 6 et le dimanche 7 avril de 9h à 12h et de 14h à 19h**.

avec le concours financier de			<b>Gironde</b> CONSEIL GÉNÉRAL
Restauration des peintures intérieures de l'église Saint Pierre			
Commune de Gauriac			
Montant des travaux : 99 000 € HT - 118 404 € TTC			
Financement :			
CONSEIL GÉNÉRAL .....		29 452,50€	
FONDATION DU PATRIMOINE .....		12 000,00€	
COMMUNE .....		76 951,50€	
Maitre d'ouvrage :	Maitre d'œuvre :	Conseiller Technique :	
7 Route de La Gabare Commune de GAURIAC Tél : 05 57 64 80 08 mairie@gauriac.fr	7 Route de La Gabare Commune de GAURIAC	Monsieur Philippe HERNANDEZ Conseil Général de la Gironde Tél : 06 23 22 36 89	
Entreprise :			
SARL AD Atelier DUFON 9 place de la Mairie Tél : 05 56 20 74 37		Dorure - Peinture - Décors 33660 LATRESNE Fax : 05 56 20 19 28 Courriel : dufon.jl@wanadoo.fr	
<b>Fin des Travaux : 2016</b>			

Les travaux de restauration des peintures de l'église de Gauriac ont débuté en mars, comme prévu.

*L'Europe est venue à la rescousse des banques, mais réduit son aide à la Banque alimentaire*

### Collecte exceptionnelle pour la Banque alimentaire

**L**a Banque alimentaire rencontre des difficultés pour venir en aide aux plus démunis. C'est après plusieurs mois de débats que les pays de l'Union Européenne ont pu trouver un accord pour cette année sur le maintien du Plan d'aide aux personnes en difficulté. Il faut savoir que de nombreux pays proposent de le supprimer. Cette aide est loin d'évoluer au rythme des suppressions d'emplois, ce qui a pour conséquence une baisse importante des attributions de denrées alimentaires à ceux qui se trouvent dans le besoin. C'est bien ce que nous le constatons à Gauriac.

Aussi, les associations des Maires des 5 départements d'Aquitaine proposent aux Communes de la Région qui le souhaitent d'organiser une collecte géante de boîtes de conserves.

En raison de cette situation dramatique notre Conseil municipal réuni le 27 février 2013 a décidé d'inscrire la Commune dans cette action solidaire. Pour débiter l'opération les Conseillers ont amené 80 boîtes. Actuellement nous en avons collecté plus de 160. Au fur et à mesure de leur arrivée les boîtes sont empilées dans le hall de la mairie. Une photo sera prise le 17 avril 2013 avant leur départ pour la Banque alimentaire de Bordeaux.

Par avance le Maire et le Conseil municipal tiennent à remercier toutes celles et tous ceux qui participeront à cette démarche de solidarité envers les plus démunis.

**La collecte se terminera mercredi 17 avril.**



*Le Conseil municipal, lors de sa séance du 27 février.*

## Rétroviseur



**▲ Vœux de la municipalité le 13 janvier dernier**

**▼ 19 mars : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie**



### Personnel communal

## Un nouvel agent technique

Gérard MARCHAND, agent technique communal vient de faire valoir ses droits à la retraite.

Son poste de travail nécessite le recrutement d'une personne polyvalente pour assurer l'ensemble des travaux de la commune (espaces verts, terrassement, voirie, conduite de tracteur équipé d'engins divers, entretien des bâtiments, maçonnerie, etc.). Après l'appel à candidatures dans le *Journal de Gauriac*, nous avons reçu en mairie de très nombreuses demandes d'emploi. C'est Loïc MARCHAND, 28 ans, résidant à GAURIAC qui a été retenu. Ses déjà nombreuses années d'expérience ont été déterminantes. Nous lui souhaitons une bonne carrière d'agent d'entretien communal au service Gauriacais.

Un second agent d'entretien a été recruté en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) pour 12 mois, avec des périodes de stages dans des entreprises. Nous souhaitons permettre à Ludovic TAMPIÉ d'apprendre le métier d'agent d'entretien communal et, avec ses nouvelles références, trouver un véritable emploi. Il était le seul candidat à posséder toutes les conditions pour accéder à ce statut. La commune va bénéficier d'une aide de l'État à hauteur de 85% du salaire versé, plus une exonération des cotisations patronales.

## Repas des Aînés Encore un succès

Le 17 mars dernier, ce repas s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse avec une participation très active des convives.

Chaque année quelques participants y présentent en effet un aperçu de leurs talents. "Tino" (M. ARDOIN) nous chante une chanson de sa voix chaude, M. MOUSNIER nous joue un air d'harmonica, mais cette année la surprise est venue de Sylviane DABOUREAU qui outre ses talents de danseuse a lu un poème.

### Un petit village

Moi qui venais de nulle part  
je fus accueillie comme un bouquet de mimosa  
aux mille senteurs.  
Comme un jour de printemps  
je me suis sentie comme un oiseau dans son  
nid douillet.  
Enfin j'étais arrivée au bout du chemin que la  
vie m'a destiné.

Ses maisons des siècles passés  
aux pierres blanches taillées dans la falaise.  
Ses vignobles, verdoyants du printemps  
à l'été,  
chargés de grappes puis mordorés en au-  
tomne,  
effeuillés en hiver.  
Ses escaliers si redoutables  
à la découverte de chemins tortueux,  
ses sentiers pittoresques,  
font le bonheur des randonneurs.  
Ses routes bordées pins  
aux aiguilles persistantes  
les oliviers, les fruits du soleil.

C'est la Gironde.  
Sauvage.

Nous remercions les viticulteurs qui ont, une fois de plus, contribué au repas annuel des aînés en leur offrant quelques bouteilles de leur précieuse récolte. Vous n'en doutez pas, nos aînés ont su apprécier ce geste qui leur permet de découvrir la qualité des produits des vignobles gauriacais.

Un grand merci aux vigneron gauriacais, Château SARTRE, Château LA COUTURE, Cave LEMOINE de LEUDONAT, Château POYANNE, Château ROC DU BREUIL, Château du LUC, Château des IFS, Château PUY DESCARZEAU, Château de THAU.



*Une vue de l'assistance*



*Un cours de danse*



*Quelques unes des bouteilles offertes par les viticulteurs*

### Jardins de Perrinque

## Le chemin d'accès enfin cimenté

Les agents techniques de la Commune ont en effet rendu praticable l'accès aux jardins du voisinage. Mais aussi et surtout ils ont amélioré l'accessibilité de l'entrée de la maison située en bordure de ce petit chemin.



### Corniche de la Gironde

## De nouvelles tables



Depuis quelques semaines des tables supplémentaires ont été implantées en bordure de l'estuaire à Vitescale, Furt, et Roque de Thau. Savoir recevoir le passant au bord de l'eau c'est important pour notre commune. Pouvoir vivre le rythme des marées ou encore contempler le va-et-vient des bateaux et des bois flottants, c'est le repos assuré.

Cet équipement, entièrement financé par la Communauté de Communes, sera sans nul doute très apprécié des gauriacais, mais aussi de nos visiteurs.

Dans les prochains mois, la Commune placera deux autres tables en bordure du petit port de Roque de Thau, côté Gauriac. Les travaux de confortement de la berge envisagés restent le seul obstacle pour la pose.

### ► Ferrailles

## La benne est de retour

Entre le 15 et 29 avril 2013 la benne à ferrailles sera à votre disposition sur le terrain technique de la commune au centre du village, proche des conteneurs à bouteilles.

**Elle est destinée à recevoir uniquement de la ferraille.**

Les personnes âgées qui ne peuvent pas transporter elles-mêmes la ferraille peuvent demander en mairie qu'un agent municipal se rende à leur domicile enlever les objets dont elles souhaitent se débarrasser.

### ► Route de l'Île du Nord

## Des travaux dans l'année

Les forages réalisés par le bureau d'étude ANTEA GROUP ont révélé un affaissement de carrière sous la chaussée à plus de 20 mètres de profondeur. Les prévisions de travaux de confortement à réaliser s'établissent à environ 20 000 €.

Le budget 2013 doit pouvoir absorber cette dépense. Le Conseil municipal du 3 avril 2013 devrait voter cette ligne budgétaire, ce qui nous permettrait de rouvrir la route à une circulation normale.

## ETAT CIVIL

### 1ER TRIMESTRE 2013

#### MARIAGES

Colette MILH  
et Pierre MAGOT  
le 4 mars 2013

#### DÉCÈS

Christian JOUIN  
le 4 janvier 2013 à BORDEAUX

Robert ROUTURIER  
le 16 janvier 2013 à BLAYE

Jacqueline FALBET  
épouse GRIMARD  
le 8 mars 2013 à GAURIAC

Régis CHAMBRET  
le 19 mars 2013 à PLASSAC

## Conseil municipal Séance extraordinaire du 19 décembre 2012

**Présents :** Robert BALDÈS, Raymond RODRIGUEZ, Christiane SOU, Jean-Marie ARRIVÉ, Jean-Louis GUIRAUD, Gisèle SOU, Valérie PIRNONE, Alain DUPOUY, Christian SCHMAUCH, Josiane BROSSARD, Michel LE-CRENAIS.

**Procuration à :** René ARRIGHI à J.-M. ARRIVÉ, Jean-Christophe MARMEY pouvoir à V. PIRNONE  
**Absente :** Sandrine NUEL

*Sauf indication contraire, les décisions son prises à l'unanimité.*

### ► Robert BALDÈS expose les faits qui l'ont amené à proposer une réunion extraordinaire.

Des propriétaires de parcelles de terrains situées aux lieux dits Donnezan, Grillet, Seillas, ont fait connaître le désir de vendre ces biens. Avec l'accord du Conseil le Maire a entamé des négociations d'achat. Le 12 décembre 2012 une proposition financière écrite a été remise en main propre et acceptée. Afin de mener cette transaction le plus rapidement possible à son terme, le conseil doit délibérer pour approuver cette opération.

### ► Acquisition foncière Robert BALDÈS

Terrains concernés :

- lieu-dit Donnezan AD 198, AD 199 et lieu-dit Grillet AD 209 pour 87a 23ca ;
- environ 650 m<sup>2</sup> sur la parcelle AH 50 à Seillas, représentant une bande de terrain pour élargir la rue du Vallon des sources comme le prévoit le plan local d'urbanisme de la commune ;
- une largeur de 5m de terrain en fond de parcelle AD 206 au Grillet pour créer un accès aux parcelles AD209 et AD198.

Le montant de l'acquisition s'é-

lève à 40 000 €, les frais de géométrie étant à la charge de la commune.

### ► Déclaration de projet Raymond RODRIGUEZ

Compte tenu de l'opportunité de développer l'habitat en bordure de la route de la Cabane de Vigne et des difficultés rencontrées pour l'urbanisation de la zone 1AU la commune doit s'orienter rapidement vers une déclaration de projet (anciennement procédure de révision simplifiée du PLU).

Pour mener cette action le Maire propose de retenir l'atelier d'urbanisme METROPOLIS qui a réalisé le PLU, approuvé le 19 mai 2011. L'offre financière comprend la déclaration de projet et la modification du PLU demandée par l'État. Le montant de cette opération s'élève à 7 850,00 € HT (9 388,60€ TTC).

*Raymond RODRIGUEZ quitte la salle de réunion pour le vote.*

### ► Remise à disposition d'une concession de cimetière Christiane SOU

Par délibération du 29 septembre 2006 la concession de l'ancien cimetière portant le n° 116 bis a été rétrocédée à la commune à charge pour elle de la remettre en état. Outre les charges habituelles de l'acte de concession, le nouveau concessionnaire versera dans la caisse municipale, à titre de frais de remise en état et de plus value, la somme de 1 500 €.

### ► Communications

**R. BALDÈS.** Par décision du 6 décembre 2012, le Tribunal Administratif de Bordeaux a rejeté la requête déposée le 21 janvier 2011, demandant l'annulation du certificat d'urbanisme délivré négatif pour les parcelles de terrain cadastrées lieu-dit La Plaine section AH 253,254, 255.

**R. BALDÈS** donne lecture du courrier de René ARRIGHI au Sous-

préfet de Blaye en date du 6 décembre 2012, signifiant son intention de démissionner de son poste d'adjoint au maire, pour raisons de santé. Toutefois il honorera son mandat d' élu en qualité de conseiller jusqu'à son terme. Le Sous-préfet a un mois pour refuser la demande de René ARRIGHI. Passé ce délai il conviendra de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint.

**R. BALDÈS.** Lors du vote du budget primitif une ligne budgétaire avait été prévue pour le classement des archives de la commune. Plusieurs offres ont été reçues mais leur montant est supérieur aux prévisions. Le conservateur en chef du patrimoine, chef de la mission d'action territoriale des archives départementales de la Gironde et son équipe, proposent dans le cadre de leurs missions d'aide et de conseil pour la gestion des archives, de former et d'accompagner le personnel communal, gratuitement, pour cette opération, qui se déroulera sous leur contrôle.

**J.-M. ARRIVÉ.** Les services du SIAEPA demandent à la commune de mettre un lieu à leur disposition afin de déposer les déchets occasionnés par les travaux de branchement ou autres réalisés sur le réseau d'eau de la commune.

Le Conseil propose le terrain technique de la commune. Les dépôts seront acceptés pour les travaux de GAURIAC uniquement et sous le contrôle d'un élu.

**J. BROSSARD** a reçu la plainte d'une habitante de Perrinque qui signale un problème d'insalubrité dans le quartier (présence de rats) et de chiens maltraités.

Le Maire fera un courrier au propriétaire concerné afin que celui-ci assure le nettoyage de sa parcelle. Pour le problème des chiens il faut avertir la SPA, ce qui n'est pas de son ressort.

G. SOU s'est rendue avec Robert BALDÈS chez l'artisan qui réalisera la plaque inaugurale et explicative de La Gabare. Le projet présenté est satisfaisant et un devis devrait être transmis très prochainement.

## Conseil municipal Séance du 16 janvier 2013

**Présents :** Robert BALDÈS, Raymond RODRIGUEZ, Christiane SOU, Jean-Marie ARRIVÉ, Jean-Louis GUIRAUD, Jean-Christophe MARMEY, Gisèle SOU, Valérie PIRRONE, Alain DUPOUY, Michel LECRENAIS.

**Procurations :** René ARRIGHI J.-M. ARRIVÉ, Josiane BROSSARD à Gisèle SOU, Christian SCHMAUCH à J.-L. GUIRAUD jusqu'à son arrivé à 19h45.

**Absente :** Sandrine NUEL

*Sauf indication contraire, les décisions sont prises à l'unanimité*

### ► **Convention avec le SDEEG pour la mise à disposition des données numériques géographiques de GrDF** Robert BALDÈS

Le Conseil donne son accord pour que la base de données numérique de Gaz réseau Distribution France (GrDF) soit utilisable par le Syndicat départemental d'énergie et d'électricité de Gironde (SDEEG).

### ► **Convention de concours technique de la SAFER pour la surveillance du marché foncier de la commune** Robert BALDÈS

Dans le cadre des perspectives foncières que la commune projette de mettre en œuvre, le concours technique de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) sera désormais possible dans le cadre de ses missions suivantes :

- développement durable de l'agriculture en zones rurales comme en zones périurbaines ;
- protection de l'environnement et la préservation des paysages ;
- contribution au développement local notamment aux projets des collectivités, et à l'aménagement du territoire ;
- acquisition par voie de préemption ;
- stockage et gestion provisoire de terrains acquis ;
- études spécifiques de faisabilité englobant une problématique foncière ;
- négociations foncières pour l'achat de terrains.

### ► **Demandes de subventions DETR et Conseil Général pour des travaux à l'école** Robert BALDÈS

Des subventions d'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et du Conseil Général de la Gironde vont être sollicitées afin de réaliser les travaux d'isolation et de changement de mode de chauffage et d'accessibilité aux handicapés à partir du 3<sup>e</sup> trimestre 2013.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 80 134,26€ HT soit 95 841,29€ TTC.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

- Coût total : 95 841,29 €
- DETR 35% du HT : 28 047,20 €
- Conseil Général 30% du HT : 24 040,45 €
- Autofinancement : emprunt communal : 43 753,64 €

### ► **Demande de subvention au Conseil Général pour la 2<sup>e</sup> tranche des travaux de peintures murales de l'église** Robert BALDÈS

Le marché des travaux de restauration des peintures murales de l'église a été signé le 20 décembre 2012. Comme il a été précisé lors de la première demande de subvention les finances communales ne permet-

tent pas de réaliser une dépense aussi importante sur une seule année, elle sera répartie sur 4 ans. Une subvention pour la 1<sup>ère</sup> tranche a été accordée le 10 février 2012.

Le coût de la 2<sup>e</sup> tranche s'élève à 26 561,06 € HT soit 31 767,02 € TTC.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

- Subvention du Conseil général 29,75 % du HT : 7 901,92 €
- Autofinancement : 23 865,10 €.

### ► **Recrutement par Contrat d'Accompagnement à l'Emploi** Robert BALDÈS

Le Conseil avait projeté de recruter un agent par Contrat d'Avenir mais il s'avère difficile pour notre collectivité de concrétiser ce projet. Il sera donc procédé au recrutement d'un agent par Contrat Accompagnement à l'Emploi Immersion, d'une durée de 12 mois non renouvelable, pour un travail hebdomadaire de 26h00, rémunéré au taux horaire du SMIC en vigueur. La commune bénéficiera d'une prise en charge de 85% de la part de l'État. Un stage de 6 semaines en entreprise privée devra être organisé. Suite à l'appel d'offre dans le journal de la commune un candidat, domicilié à Gauriac, sera recruté.

La Mission Locale est chargée de trouver une entreprise privée pour accueillir, pendant les 6 semaines de stage obligatoire, l'agent recruté répond R. BALDÈS à la demande de J.-M. ARRIVÉ.

Le Conseil espère que cette démarche permettra l'insertion professionnelle d'un demandeur d'emploi en difficulté.

### ► **Élection d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission** Robert BALDÈS

René ARRIGHI, 3<sup>e</sup> adjoint au maire, a fait part de sa décision de démissionner de son poste d'adjoint pour raison de santé.

René ARRIGHI a été touché par la maladie quelques mois seulement après les élections municipales de 2008. Il a jusqu'à ce jour réussi à assumer les missions qui lui étaient confiées au sein du conseil municipal et il est important de rappeler qu'il a contribué depuis 2001 à l'entretien, et à l'amélioration du patrimoine de la commune, toujours soucieux des exigences budgétaires rigoureuses. Les conseillers municipaux présents le félicitent et le remercient vivement. Monsieur René ARRIGHI reste toutefois membre du conseil municipal et disponible pour diligenter ses conseils à ses collègues élus.

Le Sous-préfet en ayant été informé par un courrier en date du 8 décembre 2013 le Conseil a élu à l'unanimité Alain DUPOUY, seul candidat, au poste de 3<sup>e</sup> adjoint.

#### ► Remplacement du président de la commission fleurissement

Robert BALDÈS

Compte tenu des ses multiples activités, J.-M. ARRIVÉ a souhaité ne plus être président de la commission fleurissement. Gisèle SOU, plus disponible, le remplacera désormais à ce poste.

J.-M. ARRIVÉ précise qu'il a toujours accompli cette présidence avec plaisir et qu'il en assume l'entière responsabilité, aussi bien sur le choix des végétaux que sur les réalisations par les agents communaux. Il rappelle que la commune est toujours récompensée lors du passage de la commission départementale des villes et villages fleuris, notamment le 1er prix en 2012. Il reste membre de la commission et se félicite du choix de son successeur avec qui il travaillera désormais.

#### ► Problème de sonorisation à la salle polyvalente, autorisation de dépense en investissement avant le vote du budget primitif

Robert BALDÈS

Le Maire ayant participé au repas du 31 décembre 2012, organisé par une association de la commune a été confronté au problème de puissance de la sonorisation de la salle polyvalente.

Après avoir contacté les Ateliers Lumière, spécialistes dans le domaine et qui ont déjà installé le limiteur de son l'an dernier, le plafond des décibels a été réglé en sortie des enceintes comme l'autorise la réglementation. Il convient maintenant d'installer un afficheur de niveau sonore, informant les utilisateurs, pour un montant de 1600 €.

Après discussion les conseillers décident de réviser les tarifs des cautions pour la location de la salle polyvalente comme suivant :

- 900 € dégradation bâtiment et matériel
- 100 € ménage
- 300 € infraction son.

#### ► Communications

**G. SOU** informe les conseillers que des livres en parfait état sont régulièrement donnés à la bibliothèque de Gauriac, par une habitante d'une commune voisine. Le Conseil municipal remercie cette généreuse donatrice.

**J.-C. MARMEY** demande que Monsieur ARRAMON TUCCO relance son assureur suite à l'expertise qui a eu lieu sur le site en 2012, ce qui permettrait d'avoir des informations concrètes sur le projet de raccordement au réseau d'assainissement collectif, attendu par tous les riverains. Il rappelle que ce projet est bloqué par la démarche de Monsieur ARRAMON TUCCO.



### Accident causé par une tierce personne Déclarez-le à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

**Vous avez été victime d'un accident de la circulation, sportif, d'une agression, d'une erreur médicale, ou bien le chien de votre voisin vous a mordu ?**

C'est ce que l'on appelle un « **accident causé par un tiers** ».

Savez-vous que vous devez **déclarer à l'Assurance maladie et signaler aux professionnels de santé** (médecins, pharmaciens, infirmiers etc.) qui vous soignent que cet accident a été causé par une tierce personne ?

Cette déclaration permet à la Cpmam d'exercer son recours auprès de la compagnie d'assurances de la personne responsable. Ainsi, les frais engagés pour les soins ne sont pas supportés par la collectivité publique, mais par la compagnie d'assurances du tiers responsable.

**C'est une démarche citoyenne qui n'a aucune conséquence sur vos remboursements** : vos frais médicaux seront pris en charge et remboursés dans les conditions habituelles.

#### Comment faire ?

► **Signalez l'accident dans un délai de 15 jours :**

- **au médecin et aux professionnels de santé qui vous soignent** : ils le mentionneront sur la feuille de soins

Suite en page 12 ►►►

Tout sur  
Gauriac

[www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)

### Haute Gironde Nos producteurs en circuits courts

## Le guide est arrivé

**F**ruits et légumes, viandes, produits laitiers, produits de la ruche et produits de l'épicerie : voici les 5 familles de produits représentées.

Sont également recensés dans ce guide : les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, groupement de consommateurs passant directement contrat avec des producteurs), les marchés hebdomadaires du territoire, un agenda des fruits et légumes, des bonnes pratiques...

### Un site internet dédié

La version «papier» du guide existe en nombre limité puisque 4000 exemplaires ont été imprimés. Cependant un site internet (qui n'est autre que le guide dans sa version «en ligne») a été **s p é c i f i q u e m e n t c r é é** : [www.producteurs-haute-gironde.fr](http://www.producteurs-haute-gironde.fr).

◀◀◀ Suite de la page 11

#### • à votre Caisse d'Assurance maladie

- par téléphone au 36 46 du lundi au vendredi de 8h à 17h (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

- par courrier :  
CPAM DE LA GIRONDE  
Pôle Juridique  
Service Recours Contre Tiers  
33085 BORDEAUX CEDEX

#### Nouveau

#### La déclaration en ligne

Sur le site [ameli.fr](http://ameli.fr) > assurés > votre caisse > accident causé par un tiers > formulaire en ligne

► **Précisez** : vos nom et prénom, votre numéro de sécurité sociale, les circonstances de l'accident et ses conséquences. Donnez également l'identité du responsable de l'accident.

Après un travail collectif de plusieurs mois, le guide réunissant 28 producteurs locaux est actuellement en cours de diffusion sur le territoire de la Haute Gironde (distribution en mairie, dans les Communautés de communes, les offices de tourisme, chez les producteurs...).

L'avantage du site ? Toutes les informations sont actualisables et si de nouveaux producteurs souhaitent participer, ils pourront y être intégrés.

### Les conditions pour figurer dans le guide?

Réaliser une partie de sa commercialisation en circuits courts (en vente directe au consommateur ou avec maximum un intermédiaire) et que les habitants de Haute Gironde puissent trouver leurs produits sur leur territoire.

### Une dynamique territoriale

Outre ce premier travail d'identification des producteurs locaux, de nouveaux projets ont été lancés. Grâce à un partenariat avec le Conseil Général de la Gironde, ARBIO Aquitaine\* et l'association Un plus bio\*\*, une enquête à destination des collectivités de Haute Gironde a été réalisée en décembre et janvier derniers. Il s'agissait de faire un état des lieux sur la façon dont les restaurants collectifs étaient organisés, et auprès de qui ils s'approvisionnaient. 70% des collectivités ont

répondu à cette enquête ce qui montre qu'il y a un réel intérêt sur ces questions.

Par ailleurs 62% d'entre elles sont intéressées pour développer un approvisionnement en produits bio et/ou locaux. Une réunion de restitution est prévue et des pistes d'actions seront proposées.

### Une date à ne pas manquer

Le Pays vous donne rendez-vous le 14 mai prochain, à partir de 17h, pour une grande rencontre autour des circuits courts. Ce moment d'échanges et de débats sera ouvert à tous. Le programme et le lieu vous seront communiqués ultérieurement mais vous pouvez d'ores et déjà noter cette date dans vos agendas.

\* [www.biosudouest.com](http://www.biosudouest.com)

\*\* [www.unplusbio.org](http://www.unplusbio.org)

### Le site internet bientôt ouvert.

Inscrivez-vous pour être tenu informé.  
[www.producteurs-haute-gironde.fr](http://www.producteurs-haute-gironde.fr)





## INFOSANTÉ

**L'Agence régionale de santé d'Aquitaine (ARS)** pilote la politique de prévention en région. À ce titre, elle coordonne les acteurs engagés dans le dépistage des cancers et assure une partie du financement du dispositif de dépistage organisé des cancers (du sein et colorectal), mis en œuvre par des structures départementales. Ces structures sont chargées de l'envoi des invitations aux personnes ciblées par les dépistages organisés, de la sensibilisation des populations, de la formation des professionnels de santé et du suivi de la qualité et de l'évaluation du dispositif.

### **Cancer colorectal : pourquoi devons-nous être plus nombreux à participer au dépistage ?**

Chaque jour 5 Aquitains (femmes et hommes à parts égales) sont atteints par un cancer colorectal. Ce cancer est la 2<sup>e</sup> cause de mortalité par cancers en Aquitaine, après le cancer du poumon. Pourtant dépisté tôt, ce cancer peut être guéri. Il faut donc agir, en participant au dépistage gratuit proposé à tous : femmes et hommes dès 50 ans, tous les 2 ans.

Le taux de participation à ce dépistage est en Aquitaine de 34,9%, alors qu'un taux de participation de 50% de la population concernée permettrait de réduire de ¼ la mortalité par cancer colorectal.

### **Vrai ou faux ?**

**Je n'ai aucun symptôme, je me sens bien, je n'ai pas besoin de faire ce test.**

> **FAUX !**

Ce test permet de déceler un saignement invisible avant même l'apparition des symptômes. A partir de 50 ans, il est primordial de faire le dépistage du cancer colorectal tous les 2 ans.

**Je ne suis pas concerné(e) par ce risque.**

> **FAUX !**

5 Aquitains (femmes et hommes à parts égales) sont atteints chaque jour par un cancer colorectal. Dès 50 ans, quand vous recevez votre invitation à participer au dépistage organisé du cancer colorectal, prenez rendez-vous avec votre médecin. Il vous remettra le test et vous expliquera comment l'utiliser.

**Si on me détecte un cancer colorectal, je ne pourrais pas en guérir.**

> **FAUX !**

Dépisté à temps, le cancer colorectal peut être soigné efficacement et être guéri dans 9 cas sur 10.

### **Qu'est-ce qu'un cancer colorectal ?**

Il se développe lentement sur les parois du côlon et du rectum, le plus souvent à partir de lésions nommées polypes, susceptibles d'évoluer et avec le temps de se transformer en cancer. La fréquence de ce type de cancer augmente rapidement après 50 ans.

### **Le dépistage : un test simple et gratuit à faire chez vous, en quelques minutes**

Le dépistage consiste à repérer dans les selles des traces de sang invisibles à l'œil nu, provoquées par des polypes qui ont grossi. Vous recevez, si vous avez entre 50 et 74 ans, tous les 2 ans un courrier qui vous invite à retirer le test chez votre médecin traitant. Ce dernier détermine si ce test est approprié en fonction de votre histoire personnelle, vous le remet et vous explique comment l'utiliser.

Ce test est simple à faire chez vous. Il s'agit de prélever un peu de vos selles avec le dispositif prévu à cet effet et de le renvoyer dans une enveloppe préaffranchie. Les résultats vous seront adressés ainsi qu'à votre médecin traitant.

#### **Renseignements :**

**Centre de dépistage :** 05 57 29 14 60 - [www.agideca.fr](http://www.agideca.fr)

**ARS Aquitaine :** [www.ars.aquitaine.sante.fr](http://www.ars.aquitaine.sante.fr)

**CancerInfo :** 0810 810 81 (prix d'un appel local)  
[www.e-cancer.fr](http://www.e-cancer.fr)



26, route des Astéries 2 Lieu-dit perringue  
33710 Gauriac (France)

☎ 05 57 64 88 65 • 06 89 52 57 63

[contact@domainedesdeuxcedres.com](mailto:contact@domainedesdeuxcedres.com)

[www.domainedesdeuxcedres.com](http://www.domainedesdeuxcedres.com)

*L'insertion gratuite des publicités est réservée aux annonceurs de Gauriac.*



## Culture et loisirs Des activités

### pour tous les âges

C'est une des plus anciennes associations de la commune dont les activités ont lieu toutes les semaines dans l'atelier jouxtant l'école. Chacun peut y pratiquer un ensemble de travaux manuels et c'est toujours un échange de compétences enrichissant : couture, peinture sur soie, gravure sur verre... De nombreuses réalisations sont mises à la vente lors de trois journées majeures ponctuant le calendrier des animations de la commune : Journées Vertes de printemps et d'automne, marché de Noël. Une section voyage, complète l'offre pour une ou deux sorties annuelles.

Contrairement à ce qui est généralement véhiculé, il ne s'agit pas d'un club du troisième âge et tout le monde y est cordialement accueilli moyennant une cotisation de 15 €/an. Les ateliers fonctionnent les lundis et jeudis de 14 h 30 à 17 h.

## Journée verte de printemps

### Dimanche 14 avril

La nouvelle saison sera célébrée sur la plaine au centre du village. Ce sera comme d'habitude un jaillissement de couleurs, de plantes, de boutures et plantules que vous pourrez acquérir ou troquer.

Des produits artisanaux et régionaux seront présentés dans la galerie marchande improvisée.

Restauration rapide et grignotage seront disponibles et l'incontournable **Raymond le Jardinier** de France Bleu Gironde vous prodiguera ses conseils judicieux à partir de 10 h et jusqu'à midi.

Une belle journée en perspective.

## Culture & Loisirs vous propose Une journée au cœur du Périgord noir Samedi 1<sup>er</sup> juin



Le château des Milandes - Photo : Jean-Yves Didier

### Le programme

- **7 heures précises** - Départ de Gauriac
- **10 h** - Départ de la Roque-Gageac pour une promenade commentée en Gabarre sur la Dordogne jusqu'au pied du Château de Castelnaud.
- **11h30/12h** - Visite de la Truffe Sarladaise : accueil chaleureux, dégustation de produits régionaux (toasts de bloc de foie gras moelleux aux noix, cerneaux de noix enrobés de chocolat noir et blanc, apéritifs du Pays, vins et tout autre produit à la demande en magasin).
- **12h30** - Déjeuner au Château des Milandes autour d'un menu périgourdin : salade de gésiers de canard, confit de canard, pommes de terre sarladaises, cabécou, gâteau de pommes aux noix, vin AOC Bergerac, café.
- **15 h** - Visite guidée d'une heure du Château où vécut Joséphine Baker et promenade dans le jardin avec spectacle de rapaces.

Un montant de 40 €/personne sera adressé à la Trésorière de l'Association, Christiane SOU.

À titre exceptionnel, et afin de permettre au plus grand nombre de participer à cette sortie, Culture et Loisirs a décidé de prendre en charge les frais de transport pour les Gauriacais.

*Veillez nous adresser votre inscription, jusqu'au 21 mai dernier délai, à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous.*

### Inscription à la sortie du 1<sup>er</sup> juin 2013

**Bulletin à remettre à la Mairie ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'Association**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Tél. : .....

Je serai accompagné(e) de : .....

Ci-joint un chèque de 40 € x..... personnes = ..... € libellé au nom de l'Association Culture et Loisirs.

## Bibliothèque

Prêt de livres gratuit  
Ouverte le mardi de 16 h 30 à 18 h 30  
dans l'enceinte de l'école.  
Plus de 4000 livres à votre disposition



Comité des fêtes

# Grande fête locale

**Vendredi 28 juin**

- Fête foraine
- Marché nocturne

**Samedi 29 juin**

- 14h30 Concours de pétanque amateur
- À partir de 20 h Méchoui
- Flambeaux
- Soirée dansante
- Feu d'artifice

**Dimanche 30 juin**

- Vide grenier
- Grillades

Renseignements  
06 07 76 18 16

**VTT Gauriac**  
**Rando des Côtes de Bourg**  
*Le 12 mai 2013 à 9h00*

Pour la cinquième année consécutive le VTT Estuaire Club de Gauriac et l'appellation Côtes de Bourg vont vous faire découvrir ou redécouvrir les chemins et les châteaux de la région. En 2012 vous étiez plus de 250 à vous élancer du pied de la citadelle de Bourg sur les circuits tracés par notre équipe de bénévoles. Cette année un départ inédit vous fera sillonner les ruelles de la ville et vous emmènera sur les hauteurs de la région. Vous trouverez toutes les informations de cette journée inoubliable sur notre site [www.vtt-gauriac.fr](http://www.vtt-gauriac.fr).

## RANDO VTT DES CÔTES DE BOURG



**DIMANCHE**  
**12 MAI 2013**

25 km  
45 km

Départ 9h00  
Parc de L'Esconge  
BOURG SUR GIRONDE (33)

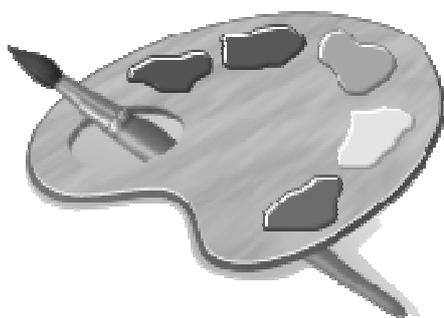


Tout sur Gauriac [www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)

Salle  
du conseil à la mairie

## 5<sup>e</sup> exposition des artistes gauriacais et de leurs amis

Vernissage samedi 13  
avril à 18h00



**E**n 2009, année de la première exposition des talents amateurs, nous étions loin d'imaginer qu'il pouvait y avoir autant d'artistes cachés dans un petit village d'un peu plus de 800 habitants.

Chaque année le nombre de peintres, sculpteurs, maquettistes, indique qu'il y a bien un vivier. Les œuvres présentées sont la preuve que cette exposition mérite le détour le jour de la journée verte et peut-être bien au-delà.

Le droit d'exposer est réservé aux gauriacaises et gauriacais, puis à leurs amis.

Alors pour exposer n'hésitez à contacter Gisèle SOU au 06 63 88 98 06 ou bien Valérie PIRRONE au 06 88 88 19 69.

Des cartes d'invitation au vernissage sont disponibles à la mairie. Vous pourrez les distribuer dans votre entourage.

**L'exposition se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'avril.**

## Recettes d'ici...

Proposés par Jeannine POUILHE

### Œufs pochés et asperges au beurre



Préparation 30min, cuisson 5 min.

2 œufs  
10 asperges vertes  
1 cuillère à soupe de vinaigre blanc  
Un peu de ciboulette si possible  
50g de beurre  
1 gousse d'ail, sel, poivre

Enlever les écailles autour des pointes des asperges et couper la base. Les plonger 3 à 4 min dans une grande casserole d'eau bouillante bien salée. Les égoutter et les rafraîchir dans l'eau froide.

Porter à ébullition 40 cL d'eau additionnée de vinaigre blanc.

Casser un œuf dans une tasse à café, le verser dans l'eau frémissante

Cuire 3 min à petits frémissements puis égoutter avec une écumoire. Le poser sur du papier absorbant.

Pocher le 2<sup>e</sup> œuf de la même façon.

Émincer la ciboulette.

Faire fondre le beurre dans une poêle. Quand il mousse, ajouter l'ail pelé et les asperges.

Poêler les asperges 2 min en les arrosant régulièrement, enlever l'ail.

Répartir sur les assiettes les asperges avec un peu du beurre de cuisson. Poser l'œuf poché dessus et éparpiller un peu de ciboulette.

### Crumble de chou fleur



Déposer dans un plat à gratin des fleurs cuites, du fromage de chèvre et des lardons.

Mélanger au doigt, 60g de farine, 50 g de chapelure, 60 g de beurre, du poivre.

Recouvrir le plat de la pâte et faire cuire au four 20 min.

### Une dessert simple Les œufs au lait



Battez 6 œufs en omelette ; ajoutez-y un litre de lait bouillant, contenant 100 g de sucre et de la vanille.

Mettez le tout dans un plat allant au four (vous pourriez aussi le faire cuire au bain-marie).

Servez froid et n'essayez pas de démouler.

Tout sur Gauriac [www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)

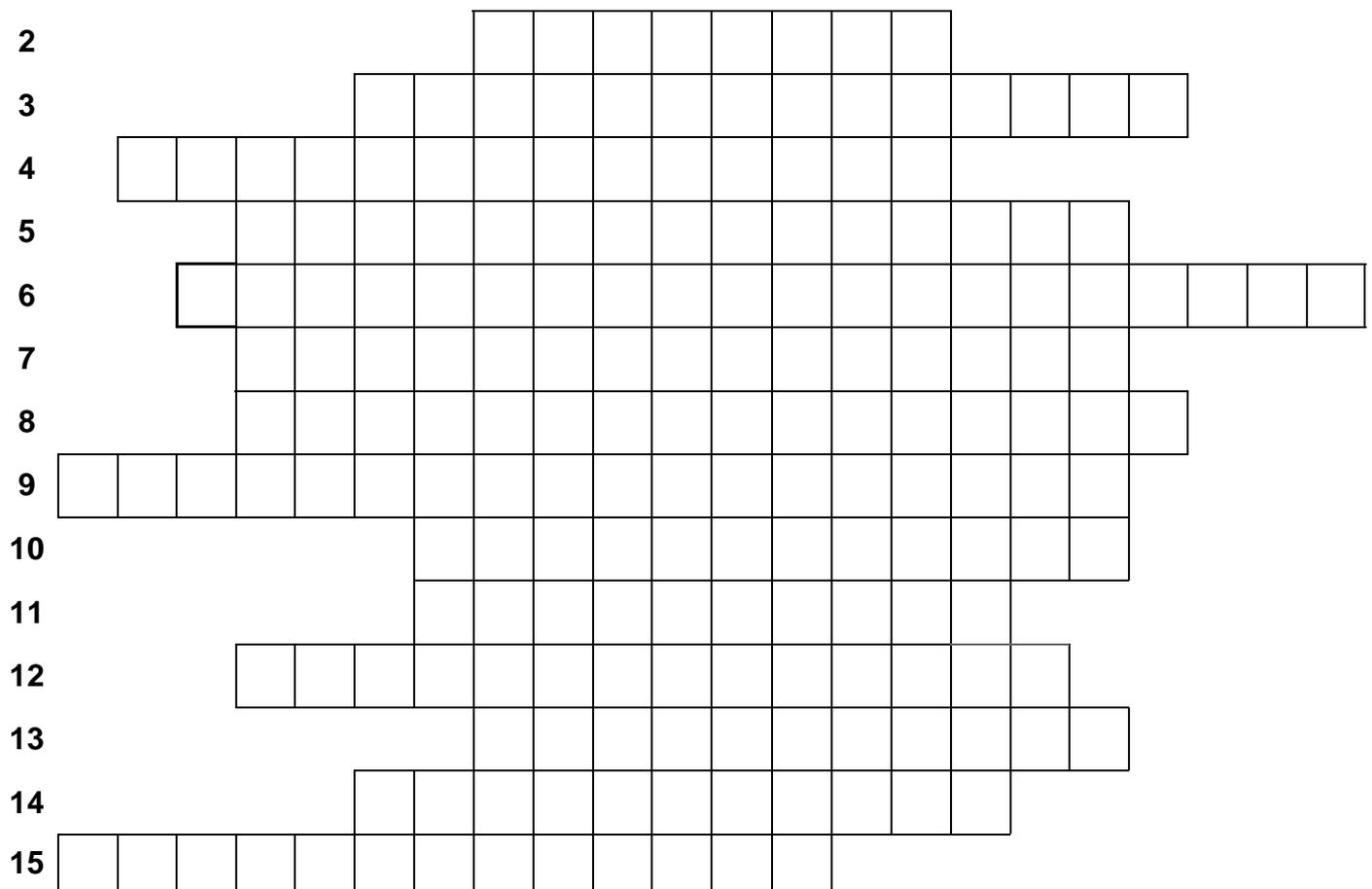
# Le jeu

de Bernard CHERY - *Solution en page 19*

Retrouvez  
les député(e)s  
et sénateurs(trices)

1 Ministre SRC (socialiste) - 2 Ancien ministre UMP - 3 Président du groupe UMP - 4 Président du groupe écologiste - 5 Ancien ministre UMP - 6 Président du groupe RRDP (radicaux de gauche) - 7 Président du groupe GDR (communiste) - 8 Ancien ministre UMP - 9 Ancienne ministre GDR (communiste) - 10 Ministre écologiste - 11 Ancien ministre Nouveau centre (UDI) - 12 Ancien ministre RRDP (radicaux de gauche) - 13 Ministre SRC (socialiste) - 14 Président du groupe SRC (socialiste) - 15 Président du groupe UDI.

1



## À méditer

Il était une fois quatre individus qui s'appelaient : **Tout le monde**, **Quelqu'un**, **Chacun** et **Personne**.

Il y avait un important travail à faire. On a demandé à **Tout le monde** de le faire, **Tout le monde** était persuadé que **Quelqu'un** le ferait, **Chacun** aurait pu le faire mais c'est **Personne** qui le fit.

**Chacun** se fâche car c'était le travail de **Tout le monde**. **Tout le monde** pense que **Chacun** pourrait le faire mais **Personne** réalisa que **Tout le monde** ne pouvait pas le faire.

En fin de compte **Tout le monde** fit des reproches à **Quelqu'un**, parce que **Personne** avait fait e que **Chacun** aurait pu faire.

*Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé ne serait que le fruit du hasard.*

## Rions un peu

Proposé par Bernard CHERY

Papa et maman taupe ont une fille belle et bien faite.

Leur rêve ?

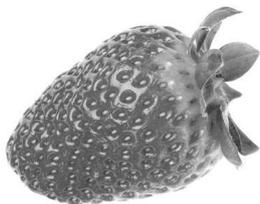
Qu'elle devienne taupe-modèle.

Tout sur  
Gauriac  
[www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)

## Des trucs

Proposés par Jeannine POUILHE

## Les fraises

Photo : Luc Viatour  
www.lucnix.be

Pour les laver, ne pas les équeuter avant... Les assaisonner avec quelques gouttes de vinaigre rouge et du sucre en poudre ; leur parfum ressortira.

## Les cerises

On peut les conserver quelques jours dans le bac à légumes du réfrigérateur. Les sortir 1h avant de les déguster

La cerise est le plus sucré des fruits rouges et aussi le plus énergétique. Elle est plutôt bien pourvue en minéraux. Juteuse et rafraichissante, elle est raisonnablement calorique et riche en vitamines.

## Le citron

Riche en sels minéraux et en vitamine C, rafraichissant, antiseptique, tonifiant, le citron sert à de multiples usages.

Par exemple, en cas de pieds endoloris après une journée de marche, frottez la voute plantaire avec du citron.

## Solution du jeu

de Bernard CHERY

1 Stéphane Le Foll - 2 Yves Jégo -  
Christian Jacal - 4 François de Rugby  
- 5 Valérie Pecresse - 6 Gérard  
Schwartzenberg - 7 André Chassai-  
gne - 8 Jean François Coppé - 9 Ma-  
rie Geirges Buffet - 10 Cécile Du-  
flot - 11 Hervé Morin - 12 Olivier  
Falorni - 13 Benoit Halon - 14 Bru-  
no Leroux - 15 Jean Louis Borléo

## L'agenda de Gauriac

Mise à jour permanente sur [www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)

## Avril 2013

- V 5 au S 6 **Challenge international du vin** à Bourg et Blaye  
Vendredi 5 **Tobaco rhum en concert** au Bistrot - 21 h  
Samedi 6 **Journée du développement durable** (pré de la Mayanne)  
Samedi 6 **Soirée antillaise** (Comité des fêtes)  
Dimanche 7 **Cyclisme** - 58e circuit des vins du Blayais - Élite nationale et internationale. Passage à Gauriac entre 15h20 et 15h30 de Roque de Thau à Vitescale par la Corniche de la Gironde.  
J 4 au S 6 **Bourse aux vêtements printemps été : enfants et ados** - Salle de Comps (Écho des parents)  
Samedi 6 **Concours de belote** - La Gabare 14h00 - (Comité des fêtes)  
V 12 au S 30 **5e exposition des artistes Gauriacais et de leurs amis** - Mairie  
Dimanche 14 **Journée verte de printemps** (Culture et Loisirs)  
Lundi 15 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes** (les sortir la veille au soir)  
Samedi 20 **Accueil des nouveaux gauriacais** - Mairie 11h  
Ma 23 & Me 24 **Ludothèque** à La Gabare (A l'asso des jeux)  
S 27 & D 28 **Fête de l'asperge du blayais** à Etauliers (CdCde l'Estuaire)  
Lundi 29 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes** (les sortir la veille au soir)

## Mai 2013

- Vendredi 3 **Marché nocturne avec Bone tee en concert** au Bistrot - 21 h  
Samedi 4 **Concours de belote** - La Gabare 14h00 - (Comité des fêtes)  
Mercredi 8 **Cérémonie au Monument aux morts** à 11h30  
Vendredi 10 **La demoiselle Gabrielle en concert** au Bistrot - 21 h  
S 11 & D 12 **Portes ouvertes dans les Côtes de Bourg** -100 châteaux  
Lundi 13 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes** (les sortir la veille au soir)  
Mardi 21 **Olympiades de l'école** de Gauriac  
Lundi 27 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes** (les sortir la veille au soir)  
Ma 28 & Me 29 **Ludothèque** à La Gabare (A l'asso des jeux)  
Samedi 18 **Nuit des musées (3e samedi de mai)**  
Samedi 25 **Fête du jeu** (A l'asso des jeux)

## Juin 2013

- Samedi 1 **Concours de belote** - La Gabare 14h00 - (Comité des fêtes)  
S 1 D 2 **Basket** - Tournoi benjamins au gymnase  
Vendredi 7 **Bandas de St Ciers de Canesse et grillades** au Bistrot - 21 h  
Samedi 8 **Concours de belote** - La Gabare 14h00 - (Comité des fêtes)  
Lundi 10 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes** (les sortir la veille au soir)  
Samedi 22 **Kermesse des écoles** à Gauriac  
Lundi 24 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes** (les sortir la veille au soir)  
Ma 25 & Me 26 **Ludothèque** à La Gabare (A l'asso des jeux)  
S 22 & D 23 **Trophée Interrégional du Jeune Vététiste** au Mugron (VTT Estuaire club)  
V 28 au D 30 **Fête locale** - (Comité des fêtes)

## Juillet 2013

- Lundi 8 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes** (les sortir la veille au soir)  
J 11 au D 14 **Jumping de Blaye**

Tout sur Gauriac [www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)

# Historique de la cave coopérative du Bourgeais

M. Vergoz

En 1946, M. Vergoz, qui habite aujourd'hui Sainte Maxime, rédigea un mémoire sur la cave coopérative de Gauriac pour son entrée à l'École nationale de la France d'outremer. Commencée avec le numéro 88 du Journal de Gauriac la publication de ce travail se poursuit.

## Chapitre III

### L'organisation matérielle

#### 1. L'emplacement

Nous ne parlons dans cet exposé que de la Cave actuelle, telle qu'elle vient d'être construite dans les années 1945-1946 et 1947.

Une fois que les capitaux nécessaires à cette édification ont été réunis, grâce à la mise de fonds consentie par les coopérateurs eux-mêmes, restaient à résoudre les problèmes techniques.

L'emplacement était choisi depuis longtemps, puisque c'est en 1936 que fut acheté le terrain ; son choix à été dirigé par des considérations économiques, car on cherchait d'abord un local existant afin de diminuer les frais de premier établissement. Ce local tel qu'il est situé satisfaisait néanmoins aux exigences de commodité recherchée avant tout dans la construction d'une Cave Coopérative et, grâce aux constructions déjà existantes on a pu éviter d'éliminer antérieurement toutes les annexes des salles de vinification : bureau, logement du gardien etc.

La Coopérative est située à l'une des extrémités de la commune de Gauriac, se rapprochant ainsi des communes limitrophes (Bayon, Saint Ciers de Canesse, Comps) alignées en un arc de cercle dont Gauriac peu être considéré comme le centre. Elle s'élève sur un terre plein dominant de magnifiques vignobles vallonnés ; à 500 mètres de la Cave, passe la voie ferrée Bordeaux-Blaye et des projets sont à l'étude pour la création d'une voie annexe permettant le chargement des wagons à la Coopérative même<sup>1</sup>.

#### 2. La construction

La Cave de Gauriac, édifiée en 1945, a pu bénéficier de toutes les recherches faites par le Génie Rural depuis que le problème de la construction

des Caves Coopératives lui a été posé. Très moderne dans sa conception l'installation est aujourd'hui définitivement terminée et les dernières vendanges ont permis d'apprécier tous ses avantages.

Les projets de l'établissement furent étudiés en collaboration avec les services du Génie Rural, ceux-ci procédant d'abord avec des architectes désignés par eux et aussi en s'aidant des suggestions des coopérateurs, à l'établissement des plans.

L'adjudication est présidée par un ingénieur du Service Rural, les devis sont communiqués par soumissions cachetées et les travaux sont confiés à l'entreprise qui offre les prix les plus avantageux.

Toutes les garanties techniques sont ainsi réunies et les intérêts financiers des coopérateurs soigneusement sauvegardés.

Les services du Génie Rural sont entièrement gratuits et accordés à toute Cave Coopérative dont les statuts sont en accord avec la législation actuelle.

Il semble que l'on puisse souligner ici l'un des avantages de la coopération : l'aide de l'État n'est jamais imposée mais toujours sollicitée par les individus ; elle leur est accordée à condition qu'ils justifient de la légalité de leur entreprise, et c'est là l'occasion d'un contrôle sérieux qui doit toujours assurer le maximum de garanties aux sociétaires. Alors que le viticulteur isolé subit avec difficulté les inquisitions de l'État souvent vexantes et refusent avec obstination tout ce qui lui est imposé par loi ou décret, la Coopérative l'entraîne à avoir une conscience plus claire de ses intérêts et à solliciter de lui-même l'intervention de l'État. Les pouvoirs publics, par l'intermédiaire des Caves Coopératives, trouvent la possibilité de pouvoir faire profiter les viticulteurs de tous les perfectionnements modernes. La seule condition pour l'obtention de cette aide et de

se conformer à la loi dans l'intérêt de tous.

#### 3. Description

A l'extérieur de la Cave, se trouve un quai de déchargement, la vendange apportée par charrette dans des douilles est élevée par un système de poulies, elle est alors pesée à l'aide d'une bascule et par l'intermédiaire d'un rail horizontal conduit au-dessus des conquets où la douille est renversée.

Deux conquets reçoivent les raisins et permettent de traiter à la fois le raisin blanc et le raisin rouge ou deux qualités de vendanges différentes ; les raisins déversés dans ces conquets sont poussés dans les fouloirs égrappoirs, appareils formés de deux cylindres en fonte à l'écartement variable, striés et cannelés, tournant en sens inverse et actionnés à l'électricité. Le mélange des rafles, des peaux et du jus tombe dans un bassin le jus et les moûts rassemblés dans une citerne refoulés par un foulo-pompe, sont élevés par des tuyaux d'un diamètre d'une dizaine de centimètres dans les cuves.

La Coopérative a une capacité actuelle de logement de 3000 hectolitres en cuves de ciment et de 2000 hectolitres en matériel de bois. Les cuves de ciment d'une capacité moyenne de 250 hectos, sont disposées en 3 batteries : une de 2000 hectos située à gauche du hall central et deux autres de 1500 hectos chacune disposée en deux rangées face au quai de réception. Dans la salle des machines, au centre de la Cave, se trouvent trois presses hydrauliques.

La construction de la Cave a été conçue pour permettre un agrandissement important. En se basant sur les déclarations de récolte des cinq communes groupées, pour une période de 5 ans (période aux cours de laquelle un cycle probable de bonnes et de mauvaises années permet le calcul des moyennes) on estime actuellement qu'avec une capacité totale de 15 000 hectos, la Coopérative pourra satisfaire tous les besoins des communes. Des agrandissements seront faits au fur et à mesure des nécessités et de la possibilité de capitaux.

À suivre.

1. La voie ferrée a aujourd'hui disparu et avec elle les projets d'extension.